

ARRETÉ :

AR_2019_030

Interruption de la circulation sur la VC N1 d'Urtis.

Le Maire :

- Vu le code de la route ;
- Vu le code général des collectivités territoriales articles : L 2212-1 ; L 2213-2 ;
- Vu la demande par laquelle L'Entreprise SA COLAS MIDI MEDITERRANEE Les Cheminants 05230 LA BATIE NEUVE sollicite la fermeture de la VC N°1 d'Urtis du lieu dit Vierre jusqu'à la limite avec la Commune de CURBANS pour des travaux de goudronnage.
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1 : La circulation des véhicules sera interrompue sur LA VC N°1 d'Urtis du lieu dit Vierre jusqu'à la limite avec la Commune de CURBANS, du 15 juillet au 19 juillet 2019.

Article 2 : Pendant cette période, la circulation sera totalement interrompue.

Article 3 : Le pétitionnaire demandeur de l'arrêté aura en charge la signalisation nécessaire.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de TURRIERS.

Fait à Venterol
le 4 juillet 2019

Le Maire
José SARLIN

